

## PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	N° 4
---------	-----------------------------------	------

Date de la séance :	Jeudi 2 mars 2023 à 19h30 Maison Hugonin - Salle des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz
Présent(e)s :	<u>Parents</u> : Yvan Kraehenbuehl - Mounir Ouakel - Ludovic Rioux <u>Société civile</u> : Lene Dupertuis - Sylvain Béné <u>Ecoles</u> : Stéphanie Salvadore - Joëlle Spina - Steve Barbosa - Hubert Olivier <u>Autorités</u> : Margareta Brüssow - Julien Costanzo - François Grognuz - Vincent Bonvin
Excusé(e)s :	<u>Parents</u> : Mathieu Rieder <u>Société civile</u> : Pierre-Henri Jan
Présidence :	Vincent Bonvin
Auteur :	Carole Dind

### Ordre du jour

1. Liste de présence
2. Ordre du jour et adoption
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022
4. Informations du Président
5. Informations de la Direction des écoles
6. Informations du quart Parents d'élèves
7. Divers et propositions individuelles

1. Liste de présence

Chaque personne signe la liste de présence ; deux personnes sont excusées.

2. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est considéré comme adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022

Deux demandes sont encore en suspens. La première concerne le montant total du fonds des colonies de vacances. Cette information sera communiquée au plus vite par voie électronique. Le 2<sup>ème</sup> point concerne une meilleure communication aux parents sur la composition et les activités de leurs représentants au sein du Conseil d'établissement. L'adresse électronique de contact du quart Parents sera indiquée sur le site internet de l'établissement scolaire.

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022 n'appelle pas d'autres commentaires ; il est considéré comme adopté, avec remerciements à la secrétaire.



#### 4. Informations du Président

Le Grand Conseil a accepté ce mardi l'éducation numérique à la quasi-unanimité. Une 34<sup>ème</sup> période sera ajoutée au plan d'études et des moyens conséquents seront engagés dans les années à venir. Il a toutefois voté un amendement pour demander une étude concernant l'impact sur la santé et l'environnement de ce déploiement des outils numériques à l'école. Les objectifs précis en lien avec l'éducation au numérique sont consultables sur le site [www.plandetudes.ch](http://www.plandetudes.ch).

Le Grand Conseil a également voté les congés joker. Comme cela existe déjà dans une quinzaine de cantons suisses, les parents pourront demander des congés sans justification, mais à certaines conditions. Les détails de cette mesure ne sont toutefois pas encore arrêtés.

Une réforme de l'orthographe de la langue française a été décidée par l'Académie française en 1990. Le Grand Conseil, à une courte majorité, a toutefois refusé de prendre en compte cette nouvelle orthographe pour les nouveaux manuels de français. À voir comment le Conseil d'État pourra appliquer cette décision, puisque la réforme touche toute la francophonie. Pour être acceptée, cette réforme devrait être mieux expliquée, tant auprès des élèves que des parents.

Une UAPE de 54 places ouvrira aux Terreaux à la rentrée d'août et une garderie de 44 places est projetée, sous réserve du bon déroulement de la procédure, au chemin du Gregnolet. Des réflexions ont débuté pour rénover le collège Bel-Air, avec la construction de nouvelles salles de classe et une crèche supplémentaire. Une salle de gymnastique est-elle prévue, vu le manque de structures et les problèmes organisationnels que cela implique ? Rien n'est défini pour l'instant. Malgré l'inauguration du collège Courbet, il manque l'équivalent d'une nouvelle salle de gym triple dans la région. Dans le canton, ce sont 44 salles qui manquent. Le site de Burier va s'étendre encore, avec là aussi des salles de sports.

La salle de gym de Courbet a subi des dégâts d'eau, qui vont nécessiter sa fermeture pendant plusieurs mois, compliquant l'organisation tant pour les écoles que pour les sociétés locales. Des questions sont posées concernant le manque d'eau chaude dans les douches de Courbet ou la température dans la salle de gym des Marronniers. Plusieurs services sont concernés. Il y a une volonté aussi d'économiser l'énergie vu la situation actuelle. Le risque de pénurie pourrait perdurer l'année prochaine.

Le jardin d'enfants « La Chenille bleue » ouvrira ses portes en septembre près de la gare. Cette structure privée d'une quinzaine de places accueillera principalement des enfants en âge préscolaire qui présentent des troubles du spectre autistique. Elle sera soutenue par le biais d'un fonds cantonal, puis rejoindra le réseau LAC. L'école inclusive pose de nombreux défis ; on accueille déjà beaucoup d'enfants dans les classes, à tous les niveaux, mais il n'y a pas de structures particulières.

L'association vaudoise des parents d'élèves a tenté de contacter le quart Parents depuis le mois de juin 2022, sans obtenir de réponse. Les représentants ont bien reçu ces messages, un membre a même participé à un cours au mois de janvier. Le quart Parents prendra contact avec la personne concernée.

Comment se passent les échanges avec les autres parents, savent-ils ce qu'est le Conseil d'établissement et comment le contacter ? La réponse est clairement non. À voir ce qui peut être mis en place pour mieux communiquer (brochure, séance d'information, lien internet, etc.). Pourquoi ne pas imaginer une soirée, en collaboration avec la commune, pour expliquer ce qui se fait par rapport à l'école, ce qui est mis en place, les activités, les constructions prévues, etc. ?

#### 5. Informations de la Direction des écoles

Les sorties de classes se sont poursuivies, toujours avec le soutien financier particulièrement apprécié de la commune. Les journées à ski des 5P ont eu lieu aux Pléiades, celles de 6P prévues la semaine prochaine se feront au vert vu l'absence de neige. La soirée des parents de 1P s'est tenue en février. Des



activités ont eu lieu pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années avec des personnalités (Sofia Gonzalez, Yoann Provenzano). Les camps de ski de fond de 8P se sont bien déroulés. Il y a eu aussi le salon des métiers et la coupe de Noël de handball.

La pression migratoire est extrêmement importante sur la région. Lausanne compte 45 classes d'accueil réparties dans 15 établissements lausannois, la Riviera 14 pour 5 établissements. Un centre va ouvrir dans l'ancien hôpital de Mottex à Blonay, un à la Providence à Vevey et un dans l'ancien bâtiment Nestlé derrière la gare de Vevey. On ne sait jamais combien d'enfants vont arriver et il faut souvent trouver très rapidement des solutions. On agit au mieux, en collaboration avec la commune, pour intégrer ces élèves dans nos établissements.

Le Conseil d'État a nommé un nouveau directeur pour la DGEO en la personne de M. Cédric Blanc, enseignant, actuellement directeur de la Fondation Verdeil.

Quel a été l'impact à La Tour-de-Peilz du mouvement social relatif à l'indexation des salaires ? L'impact a été moyen, mais certaines journées ont été compliquées au niveau organisationnel. On a réussi à remplacer la plupart des cours, mais une journée a malgré tout dû être fermée au secondaire. À noter que des enseignants se sont déclarés en grève, mais ont quand même assuré leurs cours, tout en renonçant à leur part de salaire.

#### 6. Informations du quart Parents d'élèves

Une discussion a lieu au sujet des délégués de classes. Au début de l'année scolaire, il y avait deux représentants par classe, alors qu'il semble n'y en avoir aujourd'hui plus que deux par année scolaire. Que s'est-il passé ? Le Conseil des élèves existe toujours, il est actif et propose des projets. Il avait été convenu qu'un retour serait fait auprès du quart Parents, mais cela n'a pas été le cas. Le conseil des élèves (deux représentants par classe) et le comité des délégués (deux représentants par volée) ont des rôles différents. Les choses ne semblent pas claires pour les parents, voire pour les enfants eux-mêmes.

Une séance pour préparer la Fête de la jeunesse aura lieu le 3 mai prochain. Le thème cette année sera le dessin animé.

#### 7. Divers et propositions individuelles

La prochaine séance est fixée au jeudi 25 mai 2023 ; elle sera suivie d'un apéritif dînatoire pour marquer la fin de l'année scolaire.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.

<b>Prochaine séance</b>
Date et heure : <b>Judi 25 mai 2023 à 19h30, suivie d'un apéritif dînatoire</b>

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Président  
Vincent Bonvin

La Secrétaire  
Carole Dind

